

Je prends des anticoagulants AVK (anti-vitamine K), je vais être opéré : les bons conseils

Le site du Docteur Magali FRAYSSINHES

Adresse du site : www.docvadis.fr/magali-frayssinhes

Validé par
 le Comité Scientifique Anesthésie - Réanimation et le Comité Scientifique Cardiologie

Vous prenez un traitement anticoagulant de la famille des anti-vitamines K. Il est prescrit pour prévenir la formation de caillots (de thromboses) dans votre circulation sanguine, fluidifie le sang mais peut augmenter votre risque de saigner. Aussi avant certaines opérations chirurgicales comportant un risque accru de saignements, le médecin vous demandera d'interrompre quelques jours votre AVK. Voici quelques conseils simples à suivre.

8 bons conseils pour gérer mon traitement AVK en cas d'intervention chirurgicale

J'informe mon chirurgien de mon traitement AVK et je me renseigne auprès de lui du risque de saignement durant l'intervention.

Je prépare les documents à apporter à ma consultation de pré-anesthésie

- a. mon dossier médical,**
- b. toutes les ordonnances de mes traitements en cours,**
- c. les boîtes des médicaments que je prends en automédication,**
- d. les résultats de mes examens complémentaires, sans oublier les résultats de mes derniers INR (qui renseignent sur ma coagulation), e. les coordonnées du médecin qui me prescrit l'AVK.**
- e. les coordonnées du médecin qui me prescrit l'AVK.**

J'informe le médecin anesthésiste de mon traitement AVK, des raisons de sa prescription, de mon état de santé et de mes antécédents médicaux. Je lui pose toutes les questions qui me préoccupent concernant l'intervention, le risque de saignement et la gestion de mon traitement AVK.

Je suis scrupuleusement les indications du médecin, notamment les analyses à faire avant l'intervention (souvent un INR la veille de l'opération).

Si mon risque de saignement durant l'intervention a été jugé peu important :

a. Je prends normalement mon médicament AVK jusqu'à l'intervention mais je saute la prise de la veille au soir.

b. Après l'intervention, je reprends mon médicament AVK quelques heures après la fin de l'opération, quand le chirurgien et l'anesthésiste m'y autorisent.

Si l'intervention que je vais avoir expose à un risque accru de saignement :

a. l'anesthésiste me demandera d'arrêter mon traitement quelques jours avant l'intervention, le temps que l'effet anticoagulant de l'AVK diminue ou disparaisse ;

b. je fais des prises de sang pour mesurer mon INR tous les jours, jusqu'à obtenir un taux compatible avec l'intervention (1,5 ou 1,2 selon les cas) ;

c. si je dois être opéré en urgence, l'anesthésiste m'administre un médicament qui annule l'effet de l'anti-vitamine K ;

d. après l'intervention, je reprends mon traitement AVK dès que le chirurgien m'y autorise.

Si l'anesthésiste et le médecin qui m'a prescrit l'AVK le jugent nécessaire, je prends un autre traitement anticoagulant (héparine) durant l'interruption de l'AVK (ceci est notamment indispensable si je suis porteur d'une valve mécanique cardiaque).

Je suis scrupuleusement les indications de l'anesthésiste et du chirurgien et je n'hésite pas à leur demander des précisions si je n'ai pas bien compris leurs instructions.



Pour les interventions n'exposant pas à un risque accru de saignement, cela ne sera pas nécessaire.

La décision d'interrompre ou non votre médicament AVK sera prise par l'anesthésiste en concertation avec votre chirurgien et éventuellement avec le médecin qui vous a prescrit l'AVK. Suivez scrupuleusement les instructions qui

vous seront données, afin d'éviter un surrisque de saignement, ou à l'inverse de caillot.